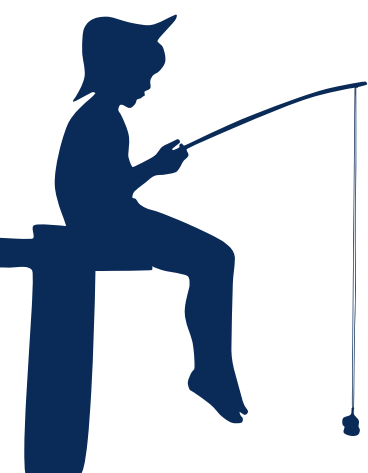


PROGRAMME

La diversité des usages en mer et sur le littoral saisie par le droit



Les espaces maritimes et littoraux sont le lieu d'activités traditionnelles nombreuses, comme le transport maritime, la pêche, l'aquaculture, le tourisme. Ils connaissent également le développement de nouvelles activités, comme les énergies renouvelables en mer ou de nouvelles formes de loisir. La diversité de ces usages de la mer et du littoral entraîne des tensions entre les activités, les intérêts, les populations et souvent des conflits d'usage. Le contexte politique et juridique est complexe puisqu'il faut allier les objectifs de la croissance bleue et les exigences de protection de l'environnement.

Si les politiques publiques en la matière sont de mieux en mieux formalisées par les pouvoirs publics, le droit applicable aux activités et aux espaces maritimes et littoraux est constitué de règles et de principes anciens, parfois bien établis, mais est aussi régulièrement complété de nouveaux régimes juridiques, notamment dans le domaine de l'environnement. La réflexion portée par le colloque interrogera la pertinence, la cohérence et l'amélioration des réglementations, les objectifs et les instruments de partage et d'accès aux espaces, la gouvernance et les solutions de régulation en amont des conflits, et les moyens juridictionnels de résolution des conflits 

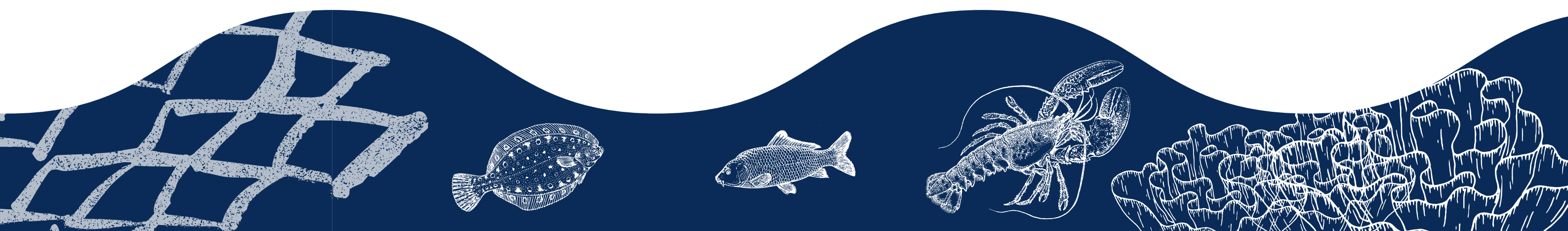
COMITÉ SCIENTIFIQUE

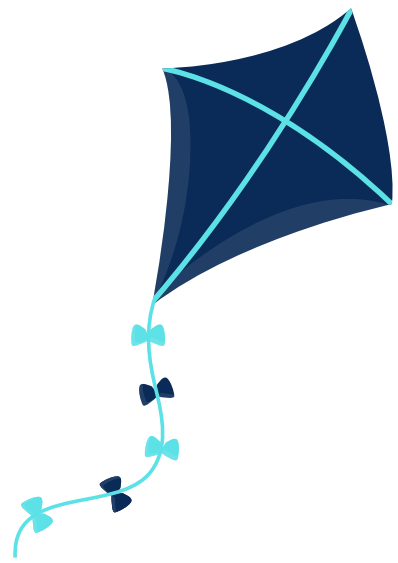
- Annie Cudennec, Professeure émérite de droit public, UBO
- Agathe Van Lang, Professeure de droit public, Nantes université
- Gaëlle Guéguen-hallouët, Professeure de droit public, UBO
- Nicolas Boillet, Maître de conférences de droit public HDR, UBO
- Betty Queffelec, Maître de conférences de droit public, UBO

INSCRIPTION



Inscription en ligne
<https://www.umar-amure.fr/colloque-usages-mer-et-littoral-droit/>





13h30 : Accueil des participants

J E U D I 20 O C T O B R E

14h00 : Allocutions d'ouvertures

Présidence UBO, Directions des composantes (UFR droit économie, gestion et AES, IUEM),
Direction de l'UMR AMURE 6308

Introduction

14h30 - Conflits de droits, conflits d'usages. Mise en perspective

Agathe Van Lang, Professeure de droit public, UMR_C 6297 Droit et Changement Social,
Nantes Université

SESSION I - Réglementer l'accès aux espaces et aux ressources

Présidence de session : Agathe Van Lang, Professeure de droit public

Le cadre originel du droit du domaine public

15h00 - La domanialité publique et la distribution des usages maritimes et littoraux

Mylène Le Roux, Professeure de droit public, UMR_C 6297 Droit et Changement Social, Nantes
Université

15h20 - Le droit portuaire et les usages littoraux

Robert Rézenthel, Docteur en droit, avocat au barreau de Montpellier

15h40 - Questions - débat

16h > 16h20 Pause café

Le cadre renouvelé du droit du littoral

16h20 - La régulation des usages dans le domaine de l'aquaculture

Olivier Lozachmeur, Docteur en droit public, chargé de mission gestion intégrée des zones
côtières, Région Bretagne

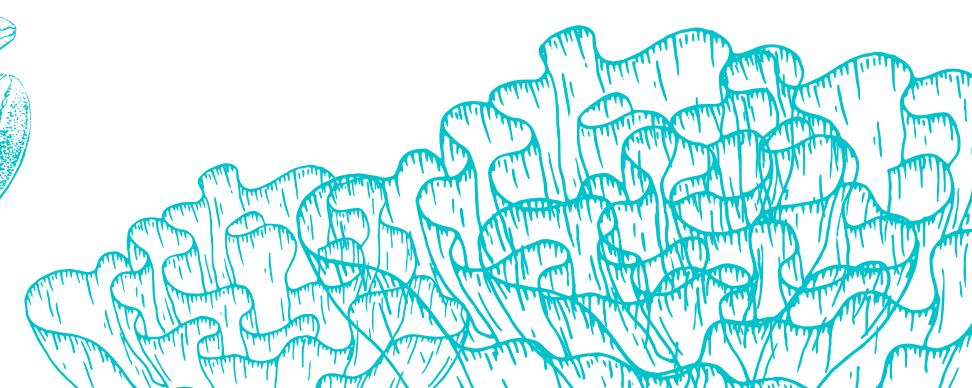
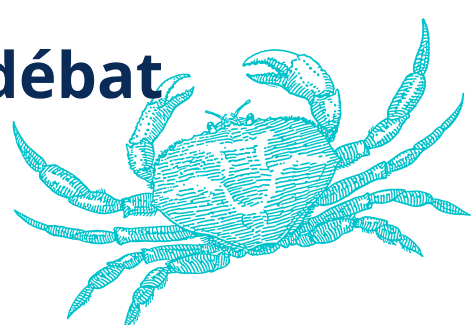
**16h40 - La conciliation des usages et des intérêts dans le cadre du droit de
l'urbanisme littoral**

Xavier Braud, Maître de conférences HDR de droit public, CUREJ, Université de Rouen

17h00 - L'évolution des usages face aux risques littoraux

Loïc Prieur, Maître de conférences en urbanisme et aménagement, Sorbonne Université

17h20 - Questions - débat



8h30 - Accueil des participants

SESSION II - Organiser et partager l'espace

*Présidence de session : Mylène Le Roux,
Professeure de droit public*

Organisation des usages dans les espaces maritimes et littoraux

9h00 - La dimension littorale de la planification de l'espace maritime

Nicolas Boillet, Maître de conférences HDR de droit public, UMR Amure 6308, Université de Bretagne Occidentale (UBO)

9h20 - Le nouveau rôle des documents d'urbanisme dans la planification des usages en mer et sur le littoral

Nicolas Hutten, Maître de conférences de droit public, UMR_C 6297 Droit et Changement Social, Université de Nantes

9h40 - L'organisation des usages dans les espaces protégés par le droit de l'environnement

Loïc Peyen, Maître de conférences de droit public, IEJU EA 1919C, Université de Toulouse Capitole

10h00 - Questions - débat

10h20>10h40 - *Pause café*

Réguler l'accès aux espaces

10h40 - Organisation de l'espace, durabilité et justice sociale

Betty Queffelec, Maîtresse de conférences de droit public, UMR Amure 6308, UBO

11h00 - Usages de la mer et du littoral et changements climatiques : quelle stratégie pour le Conservatoire du littoral ?

Didier Olivry, Délégué de rivages Bretagne, Conservatoire du littoral

11h20 - La régulation par les procédures de mise en concurrence

Gaëlle Guéguen-Hallouët, Professeure de droit public, UMR Amure 6308, UBO

11h40-12h15 Questions-débat

12h15 - Déjeuner



VENDREDI 21 OCT.

SESSION III - Prévenir et résoudre les conflits d'usage

*Présidence session : Gaëlle Guéguen-Hallouët,
Professeure de droit public*

Le contentieux

13h45 - La place du juge dans la résolution des conflits d'usage

Antoine Durup de Baleine, Premier conseiller, vice-Président Tribunal administratif de Nantes

14h05 - Quelle stratégie contentieuse pour les acteurs de la protection de l'environnement ?

Raymond Léost, Maître de conférences de droit public, UR Lablex, UBO

14h25 - Questions-débat

La prévention

15h00 - La gouvernance maritime et littorale face aux enjeux de régulation des espaces maritimes et littoraux

Nicolas Guillet, Maître de conférences HDR de droit public, directeur du Centre de recherche sur les mutations sociales et les Mutations du Droit, Université du Havre

15h25 - La participation, un moyen efficace de prévention des conflits d'usage ?

Adélie Pomade Maîtresse de conférences HDR de droit public, UMR Amure 6308, UBO

15h45 - Questions-débat

16h15 - Conclusion générale

Annie Cudennec, Professeure émérite de droit public, UMR AMURE 6308, UBO

Pot de départ

